



Ateliers collectifs de transformation au service des exploitations agricoles pérennes

Gafsi Mohamed (UMR « Dynamiques Rurales », ENFA Toulouse)
Mondy Bernard (UMR « Dynamiques Rurales », ENFA Toulouse)
Mundler Patrick (Université de Laval)
Couzy Christelle (Institut de l'Élevage)
Valorge Fabien (FNCUMA)

Résumé :

Plusieurs initiatives d'ateliers de transformation collective de produits agricoles ont été entreprises des agriculteurs ces dernières années, dans le but de pouvoir commercialiser en circuits courts et capter une valeur ajoutée. Peu de travaux ont porté sur cette forme de diversification agricole. A partir de l'étude de dix-huit exploitations adhérentes à un atelier de transformation de produits de gras, la présente communication vise à apporter des éclairages sur les caractéristiques des exploitations qui adhèrent à ces ateliers, les motivations des agriculteurs et les impacts socio-économiques de ces ateliers. Les résultats montrent une diversité d'exploitations agricoles, avec en grande partie des petites structures et des agriculteurs installés en hors cadre familial. Différentes motivations animent les agriculteurs, mais la principale est l'amélioration du revenu et la création de la valeur ajoutée. En terme d'impact, l'atelier joue un rôle primordial dans l'amélioration des résultats économiques et dans la pérennité des exploitations.

Mots clés : Exploitation agricole, transformation, circuits courts, diversification, impacts

JEL : Q12, D24

Abstract :

In recent years farmers have set up several cooperative workshops processing agricultural products, in order to be able to market in shortened food chains and capture the added value. Few studies have focused on this form of agricultural diversification. From the study of eighteen farms, members of one of those cooperative workshop processing force fed ducks, this paper aims to shed light on the characteristics of farms that adhere to these workshops, the motivations of farmers and socio-economic impact of these workshops. The results show a diversity of farms, with mostly small structures and allochton farmers. The farmers share different motivations, but the main one is to improve income and create added value. In terms of impact, the workshop plays an important role in improving both the economic performance and the sustainability of those farms.

Keywords: diversification , farm, shortened food chains, food processing, impacts

Introduction

Les circuits courts alimentaires font l'objet ces dernières années d'une attention grandissante. Plusieurs travaux et publications ont développé des réflexions théoriques qui visent à comprendre la dynamique de développement de cette forme de commercialisation (Amemiya, 2007; Maréchal, 2008; Traversac, 2010, Prigent-Simonin et Herault-Fournier, 2012). Selon les données d'Agreste (2012a), les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à vendre leurs produits en circuit court: en 2010, 107 000 exploitations pratiquent ce mode de commercialisation, soit près de 20% (contre 15,4% en 2000). Le développement des circuits courts constitue une réponse aux demandes sociétales nouvelles: promotion des produits alimentaires locaux et de qualité, récréation du lien entre agriculture et territoire, développement d'une agriculture durable et des systèmes agro-écologiques (Mondy et Terrieux, 2010). Ce développement offre aux exploitations agricoles de réelles perspectives de diversification (Battershill et Glig, 1998; Meye et al. 2009; Izumi et al. 2010).

Mais pour pouvoir saisir ces opportunités de diversification et pratiquer la commercialisation en circuits courts, les agriculteurs doivent procéder à la transformation et au conditionnement des produits agricoles. En effet une part importante des produits agricoles vendus en circuit court subit une première transformation, voire plusieurs transformations comme dans le cas de réalisation des plats cuisinés ou de conserves. Pour réaliser la transformation des produits, les agriculteurs peuvent recourir à la sous-traitance (découpe à façon, salaisons, conditionnement sous vide,...réalisés par des ateliers spécialisés) ou bien pratiquer eux-mêmes cette transformation des produits sur leurs propres exploitations. La première solution est souvent coûteuse; de plus la volonté affichée de maîtriser la totalité du processus de fabrication et de vente amène beaucoup d'agriculteurs à choisir la seconde solution. Mais cette démarche suppose des investissements lourds (bâtiments et équipements de transformation), une évolution du métier d'agriculteur (production, transformation et commercialisation) et nécessite de leur part l'acquisition de nouvelles compétences (techniques, managériales et commerciales) (Muller et al, 1989; Mondy, 2003). De nombreux exploitants sont donc dans l'incapacité de réaliser seuls cette diversification.

Pour pallier ces difficultés, plusieurs initiatives ont été lancées par des producteurs pour constituer des ateliers de transformation collectifs (ATC). Ces initiatives d'ATC se sont multipliées ces dernières années, en phase avec l'intérêt croissant porté aux circuits courts de proximité¹. Mais de nombreuses questions subsistent concernant les types d'exploitations qui adhèrent à ces ATC, sur les motivations des exploitants et sur l'impacts inhérent à l'adhésion à des ATC sur l'économie et la pérennité des exploitations.

La présente communication vise à apporter des réponses à ces questions, à partir de l'étude qualitative et quantitative de dix-huit exploitations adhérentes à une CUMA de transformation collectif dans le département de la Haute-Garonne². Du point de vue théorique, nous nous

¹ cf étude 2010 sur l'analyse des formes d'organisation collective et innovante de diversification agricole en Midi-Pyrénées (dir.Mondy B.)

² Les travaux présentés ici sont conduits dans le cadre du projet Casdar « ATOMIC » (pour Ateliers de TransfOrmation Modulaires Innovants et Collectifs). Projet de Recherche-Action, ATOMIC est porté par la FNCUMA en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, Trame, l'ISARA Lyon, l'UMR Dynamiques rurales, la plateforme Technologique « Viandes et Salaisons » (EPLEFPA de La Roque) et l'atelier agroalimentaire du CFPPA de Florac (EPLEFPA de la Lozère).

référons au domaine de la gestion stratégique (Martinet, 1983; Ansoff, 1989; Avenier, 1997; Mintzberg et al., 1999), plus particulièrement aux travaux sur la stratégie de diversification dans les exploitations agricoles (Meert et al., 2005; Lagarde, 2006; McElwee et Bosworth, 2010).

Après avoir précisé dans une première section le cadre théorique mobilisé pour l'analyse de l'adhésion des exploitants aux ATC et les impacts de cette adhésion, nous présenterons les caractéristiques du terrain d'étude et la méthodologie poursuivie. Nous exposerons par la suite les résultats obtenus, organisés dans l'ordre des questions traitées. Enfin nous donnerons quelques éléments de discussion et de conclusion.

1. La diversification comme stratégie d'exploitation agricole

La diversification des activités est une stratégie majeure bien connue dans la littérature de gestion stratégique des entreprises, ainsi que dans les pratiques professionnelles des gestionnaires. Elle consiste à adjoindre de nouvelles activités à celles développées jusqu'alors par l'entreprise, et proposer ainsi une nouvelle offre sur un nouveau marché (Ansoff, 1989). Elle se présente comme une alternative à la spécialisation et se justifie par la capacité de l'entreprise diversifiée à gérer les risques, selon le vieux dicton « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ». Dans le domaine agricole c'est plutôt la stratégie de spécialisation des exploitations agricoles qui a été privilégiée par le modèle productiviste, qui a permis la modernisation rapide de l'agriculture après guerre (Jollivet, 2007). Mais avec l'essoufflement du modèle productiviste, l'agriculture s'est engagée dès les années 80 dans un processus de reconfiguration profonde qui transforme à la fois le métier, le registre de compétences et les activités des agriculteurs. Différentes stratégies sont alors disponibles pour les agriculteurs, parmi lesquelles des démarches qui se veulent « alternatives » au modèle dominant de production et de commercialisation. Ces démarches s'appuient sur des stratégies de différenciation des produits par la qualité (Vincq et al., 2010) et par le lien au territoire et des stratégies de renouer les liens producteur-consommateurs, à travers la vente en circuits courts (Allaire et Boyer, 1995).

On a assisté par conséquent, à une diversification des profils et des formes d'agricultures. Pour saisir cette diversité, des typologies d'agriculteurs ont été réalisées à partir des profils des agriculteurs et de leurs stratégies de production et de commercialisation. Dans ces typologies les auteurs empruntent la figure de l'entrepreneur pour qualifier les stratégies de croissance et de prise de risque (Lemery, 2003, Dufour et al. 2003) ou les stratégies de diversification innovantes qui sortent des cadres classiques de l'activité de production agricole (Muller et al., 1989; Lanciano et Saleilles, 2010). Progressivement la voie « alternative » de développement que constitue la diversification est perçue comme un symbole d'une agriculture dynamique et portée vers l'avenir (Nihous, 2008). Il s'agit d'un « basculement du regard » sur le cas des petites exploitations agricoles diversifiées qui ne s'inscrivent pas dans le référentiel productiviste classique (Muller, 2009).

Bien que la diversification agricole ait fait l'objet de beaucoup de travaux (Muller et al., 1989; Meert et al., 2005; Lagarde, 2006; Izumi et al. 2010; McElwee et Bosworth, 2010), force est de constater la difficulté de s'entendre sur une définition claire (Maye et al., 2009). Plusieurs difficultés de définition aboutissent à la confusion entre diversification et pluriactivité. Pour éviter cette confusion, nous considérons l'exploitation agricole en tant qu'unité d'analyse et nous parlerons donc de diversification, au sens de la définition d'Ansoff citée plus haut. La pluriactivité se réfère à l'analyse des activités professionnelles des personnes et non pas celles

de l'exploitation agricole. Nous retenons avec Nihous (2008) et Maye et al. (2009) la définition de la diversification agricole qui consiste à prendre en compte toutes les activités lucratives indissociables de l'exploitation, donc réalisées avec les moyens matériels, humains et patrimoniaux de l'exploitation. D'ailleurs la définition juridique de l'activité agricole a été revue par la loi de 1988 pour intégrer justement les activités pouvant rentrer dans diversification agricole, par le biais du prolongement de l'acte de production ou du lien à l'exploitation en tant que support³.

On peut distinguer deux types de diversification : l'une, dite « agricole », comprend les activités de production végétales et animales classiques dans une même exploitation; l'autre, qualifiée de « structurelle ou entrepreneuriale » (Nihous, 2008), correspond à l'introduction des activités en prolongement de l'acte de production (transformation et commercialisation) et s'appuie sur l'exploitation en tant que support (tourisme, travail à façon, gestion environnementale, etc...). La transformation des produits dans les ATC et la commercialisation en circuits courts rentrent donc bien dans une stratégie de diversification du deuxième type. Toutefois l'adoption de cette stratégie peut être liée à / ou entraîner des modifications majeures dans le système de production, par exemple en développant une diversification agricole (introduction de nouvelles productions) ou au contraire en supprimant des activités ou des spéculations existantes pour se spécialiser dans la production et la commercialisation de produits transformés. Par conséquent l'analyse des impacts de l'adhésion à l'ATC doit être menée dans une approche globale de l'exploitation, sur tout le système exploitation agricole et non centré uniquement sur la production concernée.

2. CUMA des producteurs du gras du Volvestre : une ATC dans une zone défavorisée

La CUMA de gras du Volvestre est l'un des premiers ATC créé pour soutenir le processus de diversification des petites exploitations agricoles confrontées à un contexte de crise agricole. L'atelier a ouvert en 1989, mais l'idée cheminait depuis 1982. La CUMA a été créée par un groupe de 7 agriculteurs (5 néo-ruraux et 2 autochtones), après un long parcours du combattant, avec le soutien des collectivités locales (SIVOM et Conseil Général) et l'accompagnement des CIVAM 31⁴. A l'ouverture de l'atelier, la CUMA comptait 15 adhérents réguliers, aujourd'hui elle en compte 25 (mais au total la CUMA a distribué 55 numéros d'adhérent).

Le Volvestre est majoritairement un territoire de coteaux avec des terres peu fertiles. Il est relativement isolé malgré la proximité de Toulouse et de la présence d'un important axe routier

³ La définition juridique ou civile de l'activité agricole est codifiée à l'article L.311-1 du Code rural (issue de l'article 2 de la loi du 30 décembre 1988). Selon cette définition, sont réputées agricoles :

- toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle,
- ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

Ces activités agricoles, par relation, comprennent les activités de transformation, de commercialisation des produits végétaux et animaux de l'exploitation (activités dans le prolongement de l'acte de production) ainsi que les activités de service et d'accueil à la ferme (activités ayant pour support l'exploitation).

⁴ CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural; CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

Toulouse – Saint-Gaudens dans la vallée de la Garonne. Dans les années 80 le prix des terres n'était pas élevé, surtout dans les coteaux, ce qui a permis à plusieurs agriculteurs néo-ruraux de venir s'installer dans la région avec capital limité. Certains s'installent sur de très petites surfaces avec seulement un atelier de gras, d'autres sur le couplage de différentes spéculations. De par les caractéristiques pédoclimatiques du Volvestre, les agriculteurs développent principalement les activités d'élevage, en particulier ovin. Ainsi les surfaces toujours en herbe sont trois fois plus importantes dans le canton du Montesquieu-Volvestre que dans le département de la Haute-Garonne, pour une surface agricole utile (SAU) moyenne équivalente (Tableau 1). Bien entendu la surface des terres labourables est moins élevée que dans le reste du département; les agriculteurs y pratiquent des grandes cultures, avec pour certains la possibilité d'irrigation pour le maïs. Les exploitations sont de taille moyenne et emploient en moyenne moins de main d'œuvre –Unité de travail humain (UTH)- que le reste du département. Par contre, il y a moins de disparition d'exploitations dans le Volvestre que dans le reste du département. On constate que l'image de territoire défavorisé accolé à la zone du Volvestre commence à se modifier. La baisse des moyennes d'UTH et de cheptel par exploitation entre 2010 et 2000, laisse supposer le développement d'autres créneaux d'activité, pour une population qui a augmenté de 2,1% et rajeuni sur la même période, selon les données de l'INSEE⁵. En effet, malgré son isolement relatif, le territoire du Volvestre développe une véritable dynamique socio-économique en lien avec l'influence périurbaine de Toulouse. Mais ceci n'est pas sans conséquence sur l'évolution du prix des terres qui deviennent trop chères, entraînant des difficultés pour les candidats à l'installation.

	2010		Évolution 2010/2000	
	Canton	Département	Canton	Département
Nombre d'exploitations	156	6413	-13%	-24%
UTH/exploitation	1,0	1,5	-13%	38%
SAU moyenne	50	51	6%	26%
dont labourable	34,5	44,5	8%	29%
dont toujours en herbe	15,4	6,5	1%	12%
Cheptel moyen /exploitation	26,1	20,3	-12%	17%

Tableau 1 : caractéristiques de l'agriculture locale

Source : Agreste, RGA, mise en forme par les auteurs.

La méthodologie que nous avons suivie combine deux approches, à travers un questionnaire renseigné auprès de 18 exploitations adhérentes à la CUMA : la première est une approche qualitative, qui vise à identifier les motivations des agriculteurs et leurs appréciations quant à l'impact de l'ATC. Quatre thèmes sont abordés dans le questionnaire semi-ouvert :

- Les valeurs et les buts de l'agriculteur
- Les motivations de l'adhésion à l'ATC
- Appréciation de l'évolution du système de production suite à l'adhésion à l'ATC
- Appréciation globale du rôle de l'ATC pour son exploitation

La seconde approche est quantitative; elle vise à saisir les caractéristiques des exploitations adhérentes et à apprécier les impacts socio-économiques de l'adhésion à l'ATC. Les thèmes quantitatifs abordés dans le questionnaire sont :

⁵ <http://recensement.insee.fr/chiffresCles.action?zoneSearchField=&codeZone=3120-CV&idTheme=3>, consulté le 30 mai 2013.

- Les caractéristiques de l'exploitation : dimension (surface et main d'œuvre), orientation technico-économique, forme juridique
- Les données socioprofessionnelles de l'agriculteur : âge, formation, expérience, pluriactivité, installation en agriculture
- Les données comptables des résultats économiques et financiers.

Pour l'analyse des impacts de l'ATC, nous avons combiné ces deux types d'approches qualitative et quantitative dans un double but: d'une part intégrer l'appréciation des acteurs dans l'analyse, ce qui permettra de relativiser les résultats quantitatifs, et d'autre part, comme il n'est pas toujours aisé d'accéder aux données économiques l'appréciation qualitative permet de pallier en partie ce manque.

3. La transformation collective un levier pour la pérennité des exploitations familiales

3.1. Des petites structures pour des agriculteurs installés hors cadre familial

Les exploitations adhérentes à l'ATC se caractérisent par une SAU moyenne plus faible que celle des exploitations du canton : 38,8 contre 50ha. Mais sur ce point elles présentent une très grande diversité (cf l'écart-type tableau 2) : 13 exploitations ont moins de 15 ha (dont 6 exploitent moins de 3 ha), 4 ont entre 30 et 50 ha et 3 ont plus de 75 ha. La SAU moyenne au moment de l'adhésion est encore plus faible (22,3 ha), avec la même diversité. Mais cette caractéristique de petite surface n'a pas empêché les exploitations à se classer en grande majorité parmi les moyennes exploitations, selon la classification d'Agreste basée sur le calcul de la PBS (Production brute standard : indicateur de potentiel de production théorique) : seulement 2 exploitations sont classées en petites, 12 sont classées en moyennes et 3 en grandes exploitations.

En fait, contraints par la faiblesse des surfaces et le manque de moyens, la plus part des agriculteurs ont développé la production de granivores : activité adaptée aux petites structures et génératrice de revenu. Ainsi, 11 des 18 exploitations sont classées dans l'OTEX (orientation technico-économique) « Granivores ». Pour les sept autres, la production granivore vient compléter d'autres productions végétales ou animales. Elles sont dans des OTEX de grandes cultures (2), de polyélevage (3) et de polyculture-élevage (2). Notons aussi la présence de démarches qualité, notamment l'agriculture biologique (5 exploitations) et le tourisme (3 exploitations sont sous le label « Bienvenue à la ferme »). Cette orientation vers la création de potentiel de production sur de petites structures, ainsi que les démarches de qualité, permettent à ces exploitations d'employer plus de main d'œuvre que les autres exploitations du canton. Elles emploient en moyenne 1,5 UTH, qui est quasi totalité de l'emploi familial (Tableau 2).

	Moyenne	Ecart-type
SAU	38,82	58,75
PBS	84 514	81 211
UTH	1,48	0,76
dont UTH familial	1,39	0,58
dont UTH salarié	0,09	0,26

Tableau 2 : caractéristiques des exploitations adhérentes à l'ATC

Les agriculteurs adhérents à l'ATC sont plutôt âgés; l'âge moyen est de 50 ans (avec un écart-type de 10,5). 7 d'entre eux ont 55 ans et plus (Tableau 3). Ceci pose d'ailleurs la question du renouvellement des adhérents à la CUMA de diversification. Parmi les agriculteurs enquêtés, seulement cinq ont adhéré au démarrage de la CUMA. Cinq ont rejoint la CUMA les sept dernières années. Le niveau de formation des agriculteurs est élevé, comparé avec celui des agriculteurs à l'échelle nationale : 67% ont un niveau de formation égale au moins au Bac, contre 38% pour la moyenne nationale (Agreste, 2012b). Les deux tiers des agriculteurs se sont installés tardivement en agriculture, en hors cadre familial, après une expérience professionnelle dans un autre secteur d'activité (Tableau 3). Notons qu'il y a peu de pluriactivité observée chez les agriculteurs enquêtés : seulement 2 agriculteurs ont recours à la pluriactivité. Cela signifie que les activités agricoles, conduites même sur de petites structures, suffisent pour les agriculteurs. Ces derniers ne cherchent pas probablement de gros revenus, mais un niveau satisfaisant et un mode de vie souhaité.

	Effectifs	%
Age du chef d'exploitation		
Moins de 40	4	22 %
de 40 à moins de 55	7	39 %
55 et plus	7	39 %
Année d'adhésion à l'ATC		
1989-1993	5	28%
1994-2004	8	44%
2005-2012	5	28%
Niveau de formation		
Inf BAC	6	33%
BAC	7	39%
Sup Bac	5	28%
Expérience prof. avant installation		
Oui	12	67%
Non	6	33%

Tableau 3 : caractéristiques socioprofessionnelles des agriculteurs

3.2. Motivations économiques et sociales

L'analyse des raisons invoquées pour l'adhésion à l'ATC montre une diversité de motivations et de stratégies des agriculteurs. Il n'y a pas de motivation partagée par tous les enquêtés, bien qu'on puisse supposer que la raison économique est très présente chez la très grande majorité des exploitants. On peut classer globalement les motivations des agriculteurs en deux catégories : économique et sociale.

La catégorie de motivations économiques arrive en tête dans les réponses des agriculteurs. La diversification et l'adhésion à l'ATC visent à améliorer le revenu agricole, avec une recherche de meilleure captation de la valeur ajoutée par la transformation (Tableau 4). Cette raison est primordiale pour beaucoup d'agriculteurs qui disposent de peu de moyens, comme nous l'avons vu plus haut. L'adhésion à l'ATC traduit dans leurs cas une volonté d'assurer une *stratégie de survie économique*. Pour d'autres agriculteurs, un peu plus aisés, l'introduction de l'atelier de gras et l'adhésion à l'ATC représentent pour eux une *stratégie de complément de revenu*. Elle est aussi importante dans leurs cas, puisqu'elle permet pour certains de créer un emploi pour un conjoint ou un descendant, et pour d'autres de réduire leur dépendance à la PAC (Politique

agricole commune). Notons qu'en lien avec cette première raison économique, presque la moitié des agriculteurs mentionne l'avantage des ATC en terme d'accès à un outil moderne de transformation avec de faibles investissements de leur part. D'autres, moins nombreux, évoquent la possibilité d'améliorer ou de maintenir un revenu agricole convenable tout en faisant moins de volume de production. C'est la *stratégie de meilleure valorisation des produits agricoles*.

Une autre raison invoquée, et qui peut rentrer dans la catégorie des motivations économiques, concerne la volonté d'assurer des produits de qualité pour les clients. Ceci se traduit par le souci de maîtriser toutes les étapes du processus de production, transformation et commercialisation. La qualité est invoquée aussi en référence au terroir (qualité organoleptique, saveur, typicité..). Il s'agit de « proposer des produits de terroir » à destination de l'ensemble des clients et plus particulièrement aux clients des exploitations proposant des activités agritouristiques.

Elle est également invoquée en référence au respect strict de la réglementation sanitaire. Cet aspect est capital pour les agriculteurs qui pratiquent la commercialisation en circuits courts des produits transformés. L'atelier est aux normes CEE)

	Fréquence	%
Amélioration de revenu, captation de la valeur ajoutée	10	56%
Outils avec faibles investissements	8	44%
Améliorer le revenu avec moins de production	4	22%
Qualité des produits (terroir et sanitaire)	5	28%
Travailler en commun	7	39%
Renforcer l'aspect relationnel	5	28%
Apprentissage collectif / partage	4	22%
Indépendance/ autonomie	5	28%

Tableau 4 : Principales motivations des agriculteurs pour l'adhésion à l'ATC

La catégorie des motivations sociales est bâtie sur une volonté de travailler en commun et sur des objectifs d'indépendance et d'autonomie. La volonté de travailler en commun est très présente dans les raisons invoquées. Certains agriculteurs mentionnent l'objectif de renforcer les liens sociaux avec les autres agriculteurs. Il s'agit d'un objectif de recherche d'un esprit collectif et d'une insertion sociale et professionnelle pour des agriculteurs installés en hors cadre familial. Il est aussi un objectif légitime pour des personnes disposant de peu de moyens et qui s'aventurent dans un secteur d'activité peu connu, avec des risques d'échec. C'est une démarche d'insertion socioprofessionnelle et de gestion de risque basée sur une *stratégie de valorisation du capital social*. Ainsi dans le cadre de cette démarche, nombreux sont les agriculteurs qui évoquent l'apprentissage collectif, le souhait de partager l'information le travail l'entraide entre producteurs, les travaux partagés dans le cadre des travaux de transformation à l'atelier mais aussi en dehors à l'occasion d'autres travaux agricoles.

Enfin, une autre motivation sociale, présente dans les réponses des agriculteurs, concerne l'objectif d'indépendance et la volonté de travailler en autonomie. Ceci peut paraître paradoxal et antagoniste avec la motivation précédente (travailler en commun). Mais en réalité, l'indépendance évoquée ici est en lien avec le métier d'agriculteur (ce qui est d'ailleurs partagé avec tous les agriculteurs) et vis-à-vis des acteurs agro-industriels. L'autonomie est mentionnée pour souligner le souhait de « maîtriser le produits », c'est-à-dire tout le processus de

production, transformation et commercialisation. Les agriculteurs maîtrisent déjà la première et la troisième étapes; l'ATC leur permet de maîtriser l'étape restante, celle de la transformation.

3.3. Impacts socio-économiques

Trois types d'impacts d'adhésion à l'ATC ont été analysés : les impacts techniques au niveau du système de production, les impacts économiques au niveau des revenus et résultats de l'exploitation et les impacts socio-territoriaux au niveau du lien de l'exploitation au territoire.

L'analyse de l'évolution des systèmes de production des exploitations enquêtées montre que dans 61% des cas l'adhésion à l'ATC a permis la création de nouvelles activités. Dans le reste des cas, il s'agit d'un développement des activités existantes de production de granivores. Les activités développées relèvent le plus souvent du domaine de l'ATC, c'est-à-dire le développement d'un atelier de production de gras; mais d'autres activités ont aussi été développées comme l'agrotourisme ou le maraîchage. Ce dernier type d'activités est développé en général quelques années après l'adhésion et vient concrétiser un réel développement de l'exploitation ou conforter la stratégie de diversification. Concernant les activités développées, à la question « sans l'ATC les auriez-vous développées », 8 agriculteurs sur les 11 concernés ont répondu par la négative et 3 ont considéré qu'éventuellement ils les auraient développées. On voit bien comment l'ATC a été un outil primordial pour ces exploitations; ce qui est d'ailleurs confirmé dans l'appréciation globale des agriculteurs.

Les impacts économiques au niveau des résultats des exploitations sont importants. L'activité de transformation et de valorisation des produits agricoles modifie de façon significative les marges dégagées, permettant ainsi d'améliorer tous les indicateurs de résultats des exploitations (Tableau 5). La valeur de la production a augmenté de 71% et la valeur ajoutée s'est multipliée par deux. L'excédent brut d'exploitation, qui traduit le potentiel de l'exploitation à dégager un résultat, a plus que doublé (113%). Le résultat de l'exercice, l'indicateur le plus proche du revenu agricole, a augmenté de 81%. Nous pouvons conclure donc que l'ATC a joué un rôle important dans l'amélioration des résultats économiques des exploitations.

Le tableau 5 confirme les caractéristiques que nous avons décrit des exploitations bénéficiaires de l'ATC. En effet, on avait de petites structures à faibles moyens financier et en SAU et dégagant des résultats modestes : un EBE de 9500 euros et un résultat d'exercice de 4500 euros. L'ATC a permis à ces exploitations d'améliorer ces indicateurs. Deuxième constatation, il y a une grande diversité entre les exploitations au niveau des indicateurs économiques; ce qui a été le cas aussi pour leurs indicateurs structurels (cf. 3.1.)

	Avant ATC		Après ATC		% évolution
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	
Produit total	60 316	47 356	103 375	70 665	71%
Valeur ajoutée	11 596	8 775	23 818	29 072	105%
Excédent Brut d'Exploitation	9 513	6 987	20 276	19 411	113%
Résultat de l'exercice	4 666	7 361	18 441	22 198	81%

Tableau 5 : Évolution des résultats économiques des exploitations

L'ATC a eu, sans aucun doute, des impacts économiques importants; mais nous tenons à témoigner d'une certaine prudence dans la lecture des résultats du tableau 5. Comme nous

l'avons dit précédemment, l'accès aux données économiques n'est pas toujours aisé. Les données analysées ne concernent que la moitié des exploitations. Il ne faut donc pas généraliser rapidement les conclusions. L'appréciation globale demandée aux agriculteurs, plus qualitative, permet de compléter cette première approche quantitative et partielle.

L'analyse des réponses des agriculteurs montre que cette appréciation globale confirme bien les résultats de l'analyse quantitative partielle (Tableau 6). La très grande majorité des agriculteurs (89%) considère que l'ATC a été vital pour leurs exploitations : au niveau du développement de l'exploitation, de l'amélioration des résultats économiques ou simplement de l'installation de l'agriculteur. En effet, 89% des agriculteurs déclarent que l'ATC a permis d'améliorer leur situation économique et 11 considèrent que l'ATC a facilité l'installation (leur propre installation ou celle d'un conjoint ou d'un enfant). Cette appréciation très positive se traduit au niveau du rôle de l'ATC par rapport à la pérennité des exploitations. Les agriculteurs sont presque unanimes pour considérer que l'ATC a permis d'assurer la pérennité de leurs exploitations.

	Fréquence	%
L'atelier a-t-il été vital pour l'exploitation	16	89%
L'ATC a amélioré la situation économique de l'exploitation	16	89%
L'ATC a permis d'assurer la pérennité de l'exploitation	17	95%
L'ATC a renforcé l'insertion territoriale de l'exploitation	13	72%
L'ATC a modifié la vision du métier d'agriculteur	9	50%

Tableau 6 : Appréciation globale des agriculteurs des impacts de l'ATC

L'adhésion à l'ATC et le développement des activités liées à la diversification a renforcé les liens entre agriculture et territoire, pour une meilleure intégration dans la dynamique socio-économique locale des exploitations. 72% des agriculteurs confirment cette appréciation. Par contre, cette diversification et la vente en circuits courts ne s'opposent pas forcément au modèle d'organisation de filière longue. Beaucoup d'agriculteurs privilégient des stratégies composites permettant de tirer profit à la fois de la diversification offerte par la transformation et des apports du modèle de filières longues (saisir les opportunités de marché, le soutien de la PAC). Enfin les agriculteurs sont partagés sur l'impact de l'adhésion à l'ATC et le développement de la diversification au niveau de la vision du métier d'agriculteur. Certains, surtout ceux originaires du mode agricole et ceux qui avaient une expérience agricole avant l'adhésion à l'ATC considèrent qu'il y a eu changement dans la manière dont ils voient le métier d'agriculteur. Les autres, qui n'avaient pas de vécu agricole, ne voyaient pas de changement.

Conclusion

Pour pouvoir pratiquer la commercialisation en circuits courts les agriculteurs recourent souvent à la transformation. De très nombreux agriculteurs se sont engagés ces dernières années dans des initiatives de transformation collective dans le cadre d'ATC, notamment dans des ateliers de découpe et de transformation multi-viandes. L'objectif de notre communication était d'apporter des éclairages sur les caractéristiques des exploitations qui adhèrent à ces ATC, sur les motivations des agriculteurs et sur l'impacts socio-économiques de ces ATC sur le territoire.

Notre analyse montre que dans le cas étudié, les exploitations bénéficiaires des ATC sont des petites structures, qui disposent dans la plus part des cas de moyens modestes. Elles sont

conduites par des exploitants installés le plus souvent en hors cadre familial, avec des réorientations professionnelles. L'ATC permet à ces agriculteurs de s'installer sur exploitations de taille modeste et de créer de nouveaux volants d'activité, basés sur la valorisation des produits et la captation de la valeur ajoutée.

Les motivations premières des agriculteurs concernent justement cet aspect économique. La diversification traduit différents types de stratégies pour les exploitations. Dans certains cas c'est une stratégie de complément de revenu ou de meilleure valorisation du produit. Mais dans beaucoup de cas, quand il s'agit de petites structures diminuées, c'est une stratégie de survie économique. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Meert et al. (2005) pour des exploitations familiales marginales en Flandres. Mais en plus de cette motivation économique, les motivations socioprofessionnelles visent à créer et valoriser un capital social, à travers le travail en commun, l'échange et le partage.

Les impacts socio-économiques des ATC sont importants. L'adhésion à l'ATC et la diversification ont permis de doubler le niveau des résultats économiques. Les agriculteurs l'ont bien souligné, la pérennité des exploitations est tributaire de l'existence de l'ATC. Enfin, ce dernier joue un rôle vital pour la majorité des exploitations.

Notre analyse a porté sur un cas d'étude d'ATC. Elle est de ce fait marqué par les spécificités de ce cas. Les résultats obtenus restent donc d'ordre exploratoire. D'autres cas d'ATC sont actuellement à l'étude selon la même méthodologie, ce qui permettra d'approfondir l'analyse et les conclusions, notamment en raison de leurs spécificité (ATC viande bovine, ATC fruits et légumes, ATC volailles maigres,...)

Bibliographie :

- Agreste 2012a, Commercialisation des produits agricoles – Un producteur sur cinq vend en circuit court. *Agreste Primeur* n° 275.
- Agreste, 2012b, Formation des chefs d'exploitation-Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés. *Agreste Primeur* n° 281
- Allaire G., Boyer R., 1995, *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, INRA.
- Amemiya H. (Ed.), 2007. *L'agriculture participative : dynamiques bretonnes de la vente directe*. Rennes, Presses Universitaires.
- Ansoff I., 1989, *Stratégie du développement de l'entreprise*, Paris, Editions d'organisation.
- Ansoff I., 1989; *Stratégie du développement de l'entreprise*, Paris, Editions d'Organisation
- Avenier M.J. (Ed.), 1997, *La stratégie "chemin faisant"*, Paris, Economica,
- Battershill M.R.J., Glig, A.W., 1998, Traditional low intensity farming: Evidence of the role of vente directe in supporting such farms in northwest France, and some implications for conservation policy. *Journal of Rural Studies*, 14, pp. 475-486.
- Dufour A., Bernard C., Angelucci M.A., 2003, Reconstruction des identités professionnelles autour de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais, *Ruralia*, vol. 12/13.

- Izumi B., Wright D.W., Hamm M.W., 2010, Market diversification and social benefits : Motivations of farmers participating in farm to school programs. *Journal of Rural Studies*, 26, pp. 374-382
- Jollivet M., 2007, La grande transformation de l'agriculture française sous l'œil du sociologue, *Economie Rurale* n° 300, pp. 26-29
- Lagarde, V. 2006, Le profil du dirigeant comme variable explicative des choix de diversification en agriculture. *La Revue des Sciences de Gestion*, n°220-221, pp. 31-41.
- Lanciano E., Saleilles S., 2010, Le développement des circuits courts alimentaires : un nouveau souffle entrepreneurial dans l'agriculture ? Communication au Congrès International Francophone sur l'Entrepreneuriat et la PME, Bordeaux, France, 19 p.
- Lémery B., 2003, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail* n° 45, p. 9-25
- Maréchal G., 2008, *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*. Dijon, Educagri.
- Martinet A.C., 1983, *Stratégie*, Paris, Vuibert, 322 p.
- McElwee G., Bosworth G., 2010, Exploring the strategic skills of farmers across a typology of farm diversification approaches. *Journal of Farm Management*, 13, pp. 819-838
- Meert H., Van Huylenbroeck G., Vernimmen T., Bourgeois M., van Hecke E. 2005. Farm household survival strategies and diversification on marginal farms, *Journal of Rural Studies* n° 21, p. 81–97
- Meye D., Ilbery B., Watts D., 2009, Farm diversification, tenancy and CAP reform: results from a survey of tenant farmers in England. *Journal of Rural Studies* n° 25, p. 333–342
- Mintzberg H., Ahlstrand B., Lampel J., 1999, *Safari en pays stratégie : l'exploration des grands courants de la pensée stratégique*, Paris, Village Mondial.
- Mondy, B., Terrieux, A. 2010. «Vers une agriculture territorialisée, où s'alimentent les circuits courts ? : le rôle des ateliers collectifs de transformation agroalimentaire.» in Traversac JB, (ed.) *Circuits courts : contribution au développement régional*, pp. 89-101.
- Muller P. (2009); Le basculement du regard: la question de "l'entrepreneur rural", *Etudes rurales*, vol.1 n° 183, p. 101-112
- Muller P., Gerbaux F., Faure A., 1989, *Les entrepreneurs ruraux*, Paris, l'Harmattan.
- Nihous F., 2008, La diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural. Rapport au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- Prigent-Simonin A.H., Herault-Fournier C., 2012, *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts alimentaires*. Dijon, Educagri et Quae.
- Traversac J.B., 2010, *Circuits courts : contribution au développement régional*, Dijon, Educagri.
- Vincq J.L., Mondy B., Fontorbes J.P., 2010, La construction de la qualité fiable dans les réseaux alimentaires de proximité. *Economie rurale*, n° 318-319, p 5-19.